

Acte n° 2026-6

**Le conseil académique plénier, en sa séance du 5 juin 2026,
sous la présidence de Stéphane CADIOU Vice-Président Commission de la
formation et de la vie universitaire (CFVU), Pilotage de l'offre de formation et
de Lydia COUDROY DE LILLE, Vice-Présidente Commission de la recherche (CR)
Recherche, innovation, science ouverte**

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles L.712-4, L.811-5, R712-15 à R712-21,
R.712-46 et R.811-10 à R811-42,*

*Vu les statuts, le règlement intérieur et le règlement général des études de l'Université,
Vu les arrêtés n°2024-470 et n°2024-471 portant proclamation des résultats dans le cadre
du renouvellement des représentants des personnels et des usagers au sein des conseils
centraux,*

*Vu les arrêtés n°2025-270 et n°2025-483 portant désignation des secrétaires aux sections
disciplinaires,*

*Vu les actes du Conseil académique plénier n°2025-02 du 17 janvier 2025 et n°2025-08 du
28 septembre 2025,*

Le quorum ayant été constaté en début de séance (*Trente-huit membres présents et
représentés*).

Considérant la démission d'un représentant relevant du collège PU (et assimilés) du Conseil
académique, et, également membre de la section disciplinaire compétente à l'égard des
usagers, et de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et
des enseignants, il y a lieu de procéder à de nouvelles élections.

A procédé aux élections suivantes :

- a. Election partielle à bulletin secret d'un représentant de sexe masculin du **collège
des professeurs d'université et assimilés** pour la section disciplinaire
compétente à l'égard des usagers :

Siège à pourvoir : 1 (un homme)

Votants : 18

Bulletin blanc : 1

Suffrages valablement exprimés au premier tour : 17 (la majorité absolue est fixée à 10 voix)

A obtenu au 1^{er} tour :

NOM Prénom	Suffrages obtenus
CADIOU Stéphane	
CAMPS François-David	17
MARTIN Philippe	
MILLY Bruno	
MINJARD Raphaël	
VERNEUIL Yves	

Est déclaré élu au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés

- Monsieur François-David CAMPS

- b. Election partielle à bulletin secret d'un représentant de sexe masculin du **collège des professeurs d'université et assimilés** pour la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants

Siège à pourvoir : 1 (un homme)

Votants : 18

Bulletin blanc : 1

Suffrages valablement exprimés au premier tour : 17 (la majorité absolue est fixée à 10 voix)

Ont obtenus au 1^{er} tour :

NOM Prénom	Suffrages obtenus
CADIOU Stéphane	
CAMPS François-David	15
FRANDJI Daniel	
MARTIN Philippe	
MILLY Bruno	2
MINJARD Raphaël	

Est déclaré élu au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- Monsieur François-David CAMPS

RECAPITULATIF DE LA COMPOSITION DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A L'EGARD DES USAGERS

- M. François-David CAMPS (PU)
- Mme Salomé DEBOOS (PU)
- M. Daniel FRANDJI (PU - VP)
- Mme Marie MORELLE (PU)
- Mme Nathalie AUVERGNON (MCF)
- M. Christophe CHABROT (MCF - VP)
- M. Jérôme LEJOT (MCF - Président)
- Mme Tiphaine DURIEZ (MCF)
- M. Philippe BISTON (Usager)
- M. Gaston BOSHOUEWERS (Usager)
- Mme Emma CHAPON (Usager)
- M. Tao MOUNIER (Usager)
- Mme Célia PASCALE (Usager)
- M. Tom RIOUFOL (Usager)
- M. Sam TROUILLOUD (Usager)
- Mme Zoé VIVIAND (Usager)

RECAPITULATIF DE LA COMPOSITION DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPETENTE A L'EGARD DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DES ENSEIGNANTS

- M. François-David CAMPS (PU)
- M. Yves VERNEUIL (PU - Président suppléant)
- Mme Marie PREAU (PU Présidente)
- Mme Salomé DEBOOS (PU)
- Mme Eva-Marie GOEPFERT (MCF)
- M. Christophe CHABROT (MCF)
- Mme Christelle CASSE (MCF)
- M. Jérôme LEJOT (MCF)
- Mme Catherine BATISSE (PRAG)
- M. Lionel RICHARD (PRCE)

Fait à Lyon,

Modalités de recours contre l'acte : En application des articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, le présent avis pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'Université Lumière Lyon 2 et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon. Date de publication sur le site internet de l'Université au plus tard le : 12 juin 2026.